

# Préparation



## Courrier de quartier<sup>MC</sup>

## MISES À JOUR IMPORTANTES

DESCRIPTION DU CHANGEMENT		EMPLACEMENT
<b>Révision v1.1</b>	<b>Affiché le 22 mars 2017</b>	<b>En vigueur le 22 mars 2017</b>
Ajouté - Nous recommandons que le numéro de la <i>Commande (Déclaration de dépôt)</i> soit inscrit sur l'étiquette.		Section 3.4.4 "Étiquetage des unités d'expédition"
<b>Modifications v1.0</b>	<b>Affiché le 18 novembre 2016</b>	<b>En vigueur le 16 janvier 2017</b>
Élimination des conteneurs à lettres et des grandes pochettes Flexifort comme option de conteneur.		Section 2.4 "Conteneurisation"

### Améliorations et changements apportés en 2016 :

DESCRIPTION DU CHANGEMENT		EMPLACEMENT
<b>Révision v1.2</b>	<b>Affiché le le 1<sup>er</sup> avril 2016</b>	<b>En vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2016</b>
Mise à jour de la dimension hauteur du Conteneur à lettres et à grands objet plats (CLGOP) et ajoutez les dimensions pour les conteneurs fournis par le client.		Section 2.4.1 "Conteneurs acceptables"
<b>Révision v1.1</b>	<b>Affiché le 18 décembre 2015</b>	<b>En vigueur le 11 janvier 2016</b>
Introduction de conteneur à lettres et à grands objet plats (CLGOP) comme un contenant acceptable.		Section 2.4.1 "Conteneurs acceptables" et Section 3.4.1 "Remplissage des unités d'expédition"

Lorsque le document contient une modification ou une révision, la version sera modifiée comme suit :

- lorsqu'un document contient une modification, la version de celui-ci sera modifiée comme suit :  
version 2.0, 3.0;
- lorsqu'un document contient une révision, la version de celui-ci sera modifiée comme suit :  
version 1.1, 1.2;
- le numéro de la version repartira à 1.0 en janvier de l'année en question.

# TABLE DES MATIÈRES

Préparation . . . . .	1
<b>1 Option de préparation du Courrier de quartier . . . . .</b>	<b>1</b>
1.1 Aperçu du Courrier de quartier . . . . .	1
<b>2 Avant de commencer . . . . .</b>	<b>1</b>
2.1 Plans de distribution et de dépôt. . . . .	1
2.2 Nombre et cartes des secteurs de ménages et d'entreprises . . . . .	2
2.2.1 Modes de livraison. . . . .	2
2.3 Schéma de tri préliminaire national. . . . .	2
2.4 Conteneurisation . . . . .	3
2.4.1 Conteneurs acceptables. . . . .	4
2.4.2 Options unités d'expédition acceptable . . . . .	5
<b>3 Préparation du courrier . . . . .</b>	<b>6</b>
3.1 Enliassage. . . . .	6
3.1.1 Sécuriser les liasses . . . . .	6
3.2 Placement des regroupements dans des conteneurs . . . . .	7
3.2.1 Remplissage des conteneurs . . . . .	7
3.3 Étiquetage des conteneurs . . . . .	7
3.4 Placement de conteneurs ou des articles empiler en rangées irrégulières dans des unités d'expédition . . . . .	8
3.4.1 Remplissage des unités d'expédition . . . . .	9
3.4.2 Fixation des palettes . . . . .	9
3.4.3 Fixation des palettes ou monoteneurs pour l'empilage en rangées irrégulières . . . . .	9
3.4.4 Étiquetage des unités d'expédition. . . . .	11
3.4.5 Empilage en rangées des palettes . . . . .	12

# PRÉPARATION

Le module «Préparation» fournit les renseignements détaillés dont vous aurez besoin au moment de la préparation de vos articles de courrier avant le dépôt à une installation de Postes Canada. Veuillez vous assurer d'utiliser la version la plus récente du présent guide et d'autres documents de référence qui expliquent en détail nos exigences, spécifications, modalités et tarifs.

Vous êtes tenu de respecter l'ensemble des exigences stipulées dans votre convention de client.

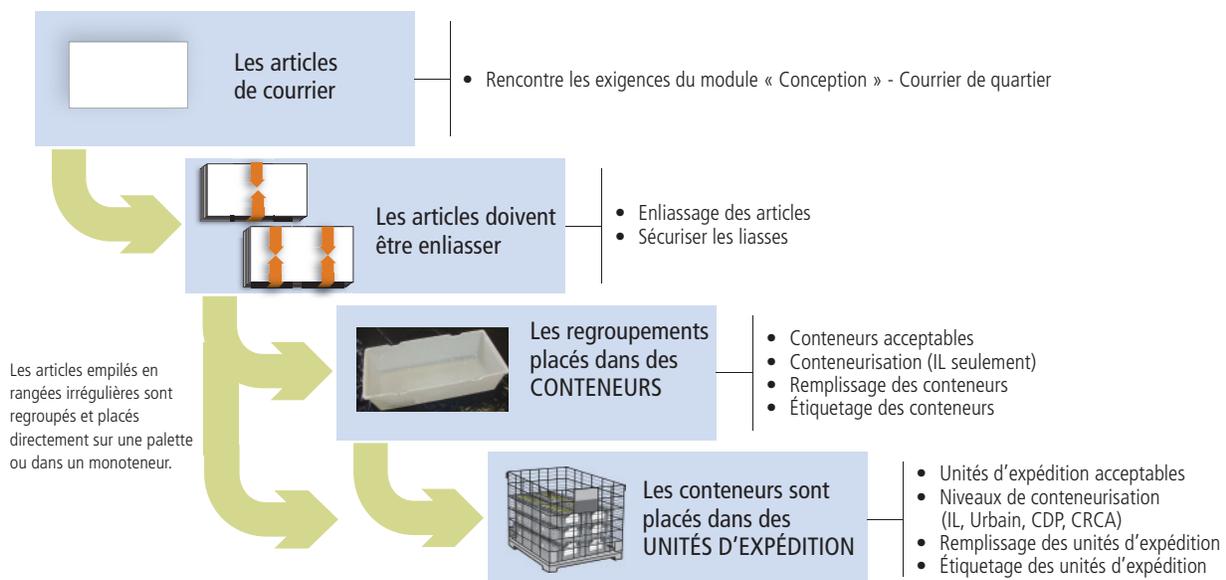
**REMARQUE :** Les figures contenues dans le présent document sont utilisées uniquement à titre d'illustration.

## 1 OPTION DE PRÉPARATION DU COURRIER DE QUARTIER

La **préparation du courrier** est un procédé consistant à enliasser les articles de courrier, à placer les liasses dans des conteneurs à côtés rigides, des pochettes *Flexifort*<sup>MC</sup> de Postes Canada ou des boîtes fournies par le client et approuvées au préalable par Postes Canada, et à identifier les conteneurs avec l'installation de livraison urbaine ou rurale où les conteneurs seront déposés.

L'**empilage en rangées irrégulières** est un procédé par lequel le courrier est fixé sur une palette ou un monoteneur. Les palettes ou les monoteneurs servent à transporter, en un seul bloc, le courrier de l'établissement de l'expéditeur à l'une des installations de traitement de Postes Canada.

### 1.1 Aperçu du Courrier de quartier



Le **volume minimal** pour la distribution est :

- la distribution complète d'un itinéraire donné; ou
- la distribution complète seulement aux maisons, aux appartements, aux fermes, aux commerces ou une combinaison de ces destinations pour un itinéraire donné.
- lorsque vous postez à plus d'un itinéraire :
  - moins qu'une distribution complète d'une route donnée est permis, (cependant ces articles seront livrés sans ordre particulier jusqu'à épuisement de la quantité).

## 2 AVANT DE COMMENCER

Les articles Courrier de quartier doivent être regroupés et conteneurisés selon le plan de distribution et de dépôt choisis.

### 2.1 Plans de distribution et de dépôt

Avant de pouvoir préparer un envoi, un plan de distribution ou un plan de dépôt est requis. Ces plans indiqueront le nombre de conteneurs nécessaires pour chaque installation de livraison ainsi que l'étiquetage pertinent.

## 2.2 Nombre et cartes des secteurs de ménages et d'entreprises

### NOMBRE DES SECTEURS DE LIVRAISON

L'information concernant les secteurs de livraison desservis par les bureaux de livraison de Postes Canada est répartie en fonction du nombre de maisons, d'appartements, de fermes et de points de remise commerciaux, ce qui aide le client à déterminer le nombre d'articles que doit contenir son envoi.

La base de données nationale sur le nombre de chefs de ménage est offerte sur CD-Rom ou peut être téléchargée à partir du site FTP de Postes Canada, en souscrivant à un abonnement de 12 mois qui comprend des mises à jour mensuelles. Consultez le site [postescanada.ca/cibleurprecis](http://postescanada.ca/cibleurprecis) pour les données sur le nombre de chefs de ménage, qui sont offerts sans frais, ou envoyez un courriel à [produits.donnees@postescanada.ca](mailto:produits.donnees@postescanada.ca).

Cartes des RTA	Cartes des itinéraires
Les cartes des RTA indiquent les frontières géographiques précises de chacune des RTA au Canada. Ces cartes sont nécessaires pour déterminer des territoires de vente, planifier la couverture d'une campagne de publipostage ou évaluer de nouveaux emplacements possibles pour un magasin de détail ou une entreprise.	Les cartes des secteurs de ménages et d'entreprises décrivent les itinéraires suivis par les facteurs. Ces itinéraires sont particulièrement utiles pour cibler certains quartiers.

Consultez le site [postescanada.ca/cibleurprecis](http://postescanada.ca/cibleurprecis) pour les cartes des RTA.

### 2.2.1 Modes de livraison

#### MODE DE LIVRAISON

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Itinéraire de facteur (LC)</li> <li>• Remise au comptoir (RC)</li> <li>• Envoi direct (DIR)</li> <li>• Poste restante (GD)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Route rurale (RR)</li> <li>• Case postale (CP)</li> <li>• Service suburbain (SS)</li> <li>• Itinéraire de livraison motorisée (MR)</li> </ul> |
|--|--|

## 2.3 Schéma de tri préliminaire national

Le Schéma de tri préliminaire national (STPN) indique la manière dont est distribué le courrier au Canada par l'entremise d'établissements précis de Postes Canada. Il énumère toutes les régions de tri d'acheminement (RTA) et illustre la façon de consolider les conteneurs dans les unités d'expéditions. Les quatre niveaux de regroupement du STPN sont :

STPN NIVEAU 1	STPN NIVEAU 2	STPN NIVEAU 3 - CDP	STPN NIVEAU 4 - CRCA
Installation de livraison	Centre de regroupement du courrier urbain	Centre de desserte postale	Centre de regroupement du courrier d'acheminement

Postes Canada met à jour le STPN mensuellement afin de rendre compte de l'inventaire en évolution des adresses canadiennes. Afin de bénéficier d'un service optimal et d'éviter les suppléments, vous devez vous assurer d'utiliser la version la plus récente des données sur les modes de livraison. Pour plus de renseignements, veuillez consulter [postescanada.ca/stpn](http://postescanada.ca/stpn).

## 2.4 Conteneurisation

La conteneurisation est le procédé d'emballage du courrier en vue de l'expédition. Les liasses sont placés dans des conteneurs adaptés aux manipulations dont ils font l'objet pendant l'exécution des procédés de Postes Canada. Ces conteneurs sont alors étiquetés et placés dans des unités d'expédition (palettes ou monoteneurs) adaptées aux manipulations dont ils font l'objet pendant qu'ils se trouvent dans notre réseau de transport.

**REMARQUE :** Les conteneurs ne sont pas utilisés pour l'empilage en rangées irrégulières. Les articles de courrier sont fixés directement sur une palette ou dans un monoteneur. L'empilage en rangées irrégulières peut uniquement être utilisée pour diriger des articles vers une installation de livraison urbaine ou rurale (niveau 1 du STPN).

Vous pouvez vous renseigner sur notre matériel, ou le commander, en communiquant avec le Service des commandes du groupe Installation pour l'entreposage, l'entretien et la distribution de l'équipement national (IEDEN), par téléphone au 905 565-0480, par télécopieur au 905 564-6830, par courriel à l'adresse [necfteo@postescanada.ca](mailto:necfteo@postescanada.ca), ou encore par l'entremise d'un coordonnateur régional chargé du matériel.

L'approvisionnement par Postes Canada est tributaire des conditions et de la disponibilité de ce matériel. Dans les cas où le matériel de Postes Canada n'est pas disponible, il est possible d'utiliser d'autres conteneurs fournis par le client (p.ex.: les boîtes en carton), avec l'approbation préalable de Postes Canada et/ou les palettes doivent être utilisées.

COORDONNATEURS RÉGIONAUX ET COORDONNÉES			
<b>Atlantique</b>	<b>Nouvelle Écosse/Î.-P.-É. :</b> Halifax Tél. : 902 494-4001 poste 44707 <b>Nouveau-Brunswick :</b> Moncton Tél. : 506 381-5347 Saint John Tél. : 506 653-5270 <b>St. John's TN :</b> wayne.power@canadapost.ca sharilee.way@canadapost.ca	<b>Québec</b>	<b>Montréal :</b> Tél. : 514 345-7369 Télécopieur : 514 345-7388
<b>Huron Rideau</b>	<b>Ottawa :</b> Tél. : 613 734-1431 Télécopieur : 613 734-1479 Courriel : <a href="mailto:equipmentline.ompp@postescanada.ca">equipmentline.ompp@postescanada.ca</a> <b>Hamilton :</b> Installation pour l'entreposage, l'entretien et la distribution de l'équipement national (IEDEN) Tél. : 905 565-0480 Télécopieur : 905 564-6830 Courriel : <a href="mailto:necfteo@postescanada.ca">necfteo@postescanada.ca</a> <b>London :</b> Tél. : 519 457-5373	<b>Prairie</b>	<b>Winnipeg :</b> Tél. : 204 987-5100 poste 72045 <b>Edmonton :</b> Tél. : 780 945-2600 poste 53292 Télécopieur : 780 945-2608 <b>Calgary :</b> Tél. : 403 974-2000 poste 42170
<b>Région du Grand Toronto</b>	Installation pour l'entreposage, l'entretien et la distribution de l'équipement national (IEDEN) Tél. : 905 565-0480 Télécopieur : 905 564-6830 Courriel : <a href="mailto:necfteo@postescanada.ca">necfteo@postescanada.ca</a>	<b>Pacifique</b>	<b>Vancouver :</b> Tél. : 604 276-5538

**REMARQUE :** L'équipement de Postes Canada ne peut être utilisé que dans le cadre de l'utilisation de produits ou de services de Postes Canada. Il demeure notre propriété exclusive. L'utilisation à des fins personnelles n'est pas autorisée. Vous devez vous assurer que le matériel demeure en bon état, sous réserve de l'usure raisonnable.

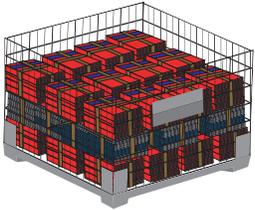
## 2.4.1 CONTENEURS ACCEPTABLES

Lorsque plusieurs installations de livraison sont ciblées, le type de conteneur utilisé par les clients peut varier pourvu que le même type de conteneur soit utilisé pour tous les envois expédiés à chaque installation de livraison. Les dimensions des conteneurs présentées sont les mesures prises à l'intérieur du conteneur. Les équivalents en système impérial sont fournis seulement pour des raisons pratiques.

CONTENEURS FOURNIS PAR POSTES CANADA	DIMENSIONS ET POIDS				
	POIDS DES CONTENEURS (SANS COUVERCLE)	LONGUEUR	LARGEUR	HAUTEUR	POIDS MAXIMAL (COURRIER CONTENEUR ET COUVERCLE COMPRIS)
<b>Conteneur à lettres et à grands objet plats (CLGOP) : Articles standard</b>    Les conteneurs à lettres et à grands objet plats (CLGOP) sont conçus de telle façon que les couvercles ne sont pas nécessaires.	0,995 kg (2,2 lb)	394 mm (15,6 po)	244 mm (9,6 po)	156 mm (6,1 po)  [avec couvercle]	22,7 kg (50 lb)
<b>Conteneur à grands objets plats : Articles surdimensionnés</b>  	1.7 kg (3,7 lb)	405 mm (15,9 po)	240 mm (9,4 po)	303 mm (11,9 po)	22,7 kg (50 lb)
Tous les conteneurs à grands objets plats déposés doivent porter un couvercle. Si des couvercles ne sont pas disponibles, nous recommandons l'utilisation de cartons de séparation entre chaque rangée de conteneurs à grands objets plats afin de protéger vos articles de courrier.					
<b>Pochettes Flexifort</b>					
Petite (241558)  	s.o.	s.o.	406 mm (16 po)	305 mm (12 po)	6 kg (13 lb)
CONTENEURS ACCEPTABLES FOURNIS PAR LE CLIENT	DIMENSIONS ET POIDS				
	CONTENEURS	LONGUEUR	LARGEUR	HAUTEUR	POIDS
<b>Conteneurs en carton</b>  	Boîtes - max.	535 mm (21,06 po)	251 mm (9,8 po)	303 mm (11,9 po)	22,7 kg (50 lb)
Les conteneurs en carton fournis par le client doivent : <ul style="list-style-type: none"> <li>• satisfaire aux exigences décrites dans le présent guide;</li> <li>• être complètement scellés et être robustes pour résister à la manutention pendant le traitement.</li> </ul>					

## 2.4.2 OPTIONS UNITÉS D'EXPÉDITION ACCEPTABLE

Les équivalents en système impérial sont fournis seulement pour des raisons pratiques.

UNITÉS D'EXPÉDITION ACCEPTABLE	DIMENSIONS ET POIDS			
	POIDS	LONGUEUR	LARGEUR	POIDS ET HAUTEUR MAXIMAL (UNITÉS D'EXPÉDITION ET COURRIER COMPRIS)
<b>Monoteneur</b> 	97 kg (213,8 lb)	1,322 m (52 po)	1,067 m (42 po)	Hauteur: 1,115 m (43.8 po)  Poids: 900 kg (1 984,2 lb)
<b>Palettes</b> (en plastique ou en bois) 	9 kg (19,8 lb)  Les poids d'une palette en plastique fournie par Postes Canada. Vous devez commander au moins 40 palettes de plastique à la fois.	1,22 m (48 po)	1,02 m (40 po)	Hauteur: 1,5 m (59 po)  Poids: 900 kg (1 984,2 lb)

### SPÉCIFICATIONS DE CONSTRUCTION PALETTES

Les palettes doivent être conformes à :

- ▶ Méthode d'essai D 1185 de l'ASTM – [Standard Test Methods for Pallets and related Structures Employed in Materials Handling and Shipping](#) (Méthodes d'essai normalisées relatives aux palettes et aux structures connexes utilisées dans le matériel d'expédition et de manutention);
- ▶ ISO-8611 – [Palettes pour la manutention – Palettes plates – Partie 3 : Charges maximales en service](#);
- ▶ [Norme uniforme pour les palettes en bois de la National Wooden Pallet and Container Association \(É.-U.\)](#).

Les palettes doivent être construites de telle sorte que les planches de palettes inférieures n'entravent pas l'accès par un chariot élévateur. Les palettes doivent être accessibles par un chariot élévateur sur les quatre côtés ou par un transpalette à main sur deux côtés;

Les ouvertures pour les fourches doivent mesurer :

- ▶ au minimum 102 mm (4 po) de hauteur sur les côtés de la palette sans planches de palettes inférieures; et
- ▶ au minimum 89 mm (3,5 po) de hauteur sur les côtés dotés de planches de palettes inférieures;

Dimensions essentielles de l'équipement de manutention :

- ▶ distance d'un côté à l'autre des fourches : max. 686 mm (27 po);
- ▶ distance entre les fourches : min. 204 mm (8 po);
- ▶ hauteur de la fourche abaissée : max. 89 mm (3,5 po).

### EXIGENCES ADDITIONNELLE POUR LES PALETTES EN BOIS

- nous recommandons que vous utilisiez la conception en bloc
- les palettes doivent pouvoir résister à des températures allant de -40 °C à +40 °C ainsi qu'à des conditions météorologiques rigoureuses telles que la pluie, la neige, la glace et l'humidité
- les palettes ne doivent pas avoir de défauts importants (p. ex. clous apparents, fissures importantes, bois manquant ou parties pourries, endommagées ou irrégulières)
- la partie supérieure de la palette doit être plate et stable pour permettre un chargement et un déchargement sécuritaires du courrier et afin d'éviter que le courrier bascule ou glisse

### 3 PRÉPARATION DU COURRIER

Dans le cadre du procédé de préparation du courrier, il faut :

1. **Enliassage.** Pour l'Empilage en rangées irrégulières, l'étape 2 (Placement des regroupement dans des conteneurs) n'est pas requis.
2. **Placement des regroupements dans des conteneurs.**
3. **Étiquetage des conteneurs** – Un étiquetage adéquat est essentiel pour que le courrier soit acheminé vers l'installation de livraison de Postes Canada pertinente.
4. **Placement de conteneurs ou des articles empiler en rangées irrégulières dans des unités d'expédition.**

#### 3.1 Enliassage

Une « liasse » désigne un certain nombre d'articles de courrier attachés ensemble incluant les encarts et échantillons.

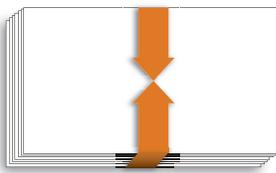
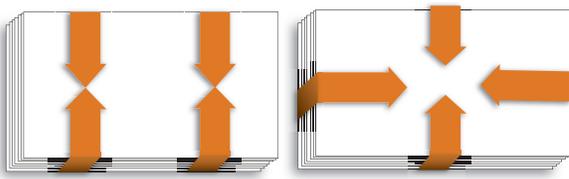
Toutes les liasses doivent contenir le même nombre d'articles (liasses de 25, 50, 100), sauf la dernière liasse de l'envoi pour une installation de livraison donnée que l'on appelle liasse de courrier « résiduaire ». Les articles Courrier de quartier, incluant les encarts et les échantillons, doivent être attachés solidement en liasses pour éviter qu'ils ne se défassent durant la manutention ou durant le transport vers l'installation responsable pour la livraison.

La hauteur maximale prévaut sur le nombre d'articles :

SPÉCIFICATIONS RELATIVES À L'ENLIASSAGE			
CATÉGORIE DE POIDS	ARTICLES LIVRÉS PAR :	HAUTEUR MAXIMALE DE CHAQUE LIASSE	NOMBRE MAXIMAL D'ARTICLES PAR LIASSE
Articles pesant moins de 500 g (17,6 oz)	Applicable pour les itinéraires de facteur et les itinéraires non desservis par facteurs	15,24 cm (6 po)	200 articles
Articles pesant entre 500 g et 1 000 g (entre 17,6 et 35,3 oz)	Applicable pour les itinéraires non desservis par facteurs	20,0 cm (8 po)	200 articles

Chaque installation de livraison ciblé par votre envoi recevra au moins une liasse. Utiliser le plan de distribution fournie par la version des Outils électroniques d'expédition (OEE) ou par l'application Cibleur précis comme outil de référence.

#### 3.1.1 SÉCURISER LES LIASSES

CERCLAGE	
TYPE DE CERCLAGE	EXIGENCE DE CERCLAGE
<p>Cerclage simple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériel de cerclage en plastique ou en papier;</li> <li>• Une bande élastique est acceptable pour les liasses qui sont placées dans un conteneur à parois rigides ou les boîtes fournis par le client;</li> <li>• Il est recommandé, mais non obligatoire, d'effectuer le cerclage sur la partie la plus étroite de la liasse.</li> </ul>	 <p>Cerclage simple</p>
<p>Cerclage double :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ficelle ou sangles en plastique appliqué manuellement.</li> </ul>	 <p>Cerclage double</p>

## 3.2 Placement des regroupements dans des conteneurs

Les articles Courrier de quartier doivent être placés dans un ou plusieurs conteneurs pour chaque installation de livraison.

### 3.2.1 REMPLISSAGE DES CONTENEURS

Tous les conteneurs doivent être remplis selon l'étiquette du conteneur, sans dépasser 22,7 kg. Il n'y a pas d'exigences de remplissage minimal pour les conteneurs à parois rigides avec couvercles. Les couvercles sont recommandés lorsque les conteneurs sont à moins de 50% de leur capacité, en fonction des disponibilités.

Pour optimiser le remplissage des conteneurs dans le cas de liasses de courrier inégales, il convient de placer les articles dans le sens de la largeur ou dans le sens de la longueur dans le conteneur. Pendant la préparation des conteneurs, assurez-vous que les articles ne dépassent pas la hauteur maximale.

## 3.3 Étiquetage des conteneurs

Tous les conteneurs doivent être étiquetés selon leur destination en fonction des rubans de données sur les chefs de ménage ou le STPN (niveau 1 : installation de livraison). Outil électronique d'expédition de Postes Canada générera des étiquettes de contenants qui répondent aux exigences de Postes Canada.

### EXIGENCES LIÉES AUX DONNÉES DES ÉTIQUETTES

Les étiquettes de conteneurs doivent être bilingues et indiquer le nom du service. Les étiquettes servent à désigner l'installation de livraison, l'envoi et les exigences en matière de service. L'information suivante est requise :

<b>Déposé par</b>	le nom et l'adresse postale de l'entreprise ayant préparé le dépôt confié à Postes Canada
<b>Déposé pour le compte de</b>	le nom et l'adresse postale de l'entreprise propriétaire des articles déposés
<b>Installation de livraison</b>	le nom du bureau de livraison de Postes Canada indiqué dans les bandes de données sur les ménages de Postes Canada ou le niveau 1 du STPN
<b>Nombre de conteneurs</b>	le nombre de conteneurs destinés à une même installation de livraison dans le format indiqué (p. ex., 2 de 3 signifie que le conteneur est le deuxième d'une série de trois destinés à cette installation de livraison)
<b>Date de début de la livraison</b>	le premier jour de livraison des articles

Il y a deux options pour produire des étiquettes. Elles peuvent être :

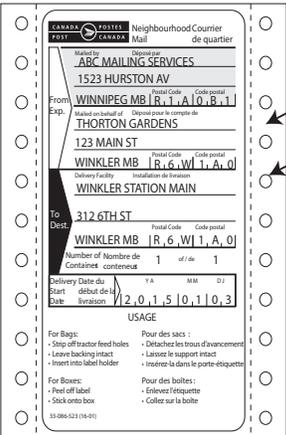
### PRODUCTION DES ÉTIQUETTES

<b>Générées automatiquement par</b>	les Outils électroniques d'expédition (OEE) "haute gamme" (version en ligne ou la version 2.0 des Outils électroniques d'expédition), l'application de Cibleur précis et la version en ligne Saisie d'une commande express des Outils électroniques d'expédition au moment du dépôt; utilisant du papier vierge (papier d'impression, minimum de 20 lb) ou en utilisant l'étiquette vierge autocollante fournie par Postes Canada. Lorsque vous imprimez les étiquettes de conteneurs, sélectionner les instructions pour l'impression en mode "dimension réelle".
<b>Générées par le client ou préparées manuellement</b>	le client prépare et utilise l'étiquette autocollante préimprimée disponible via Postes Canada.

### COMMANDER DES ÉTIQUETTES

DESCRIPTION	NUMÉRO DE FORMULAIRE
<b>Étiquette vierge autocollante</b> Pour utilisation avec les Outils électroniques d'expédition (OEE) "haute gamme", l'application de Cibleur précis et la version en ligne Saisie d'une commande express	#33-086-813 (imprimés à l'encre noire) 

Commander des étiquettes au [postescanada.ca/cal](http://postescanada.ca/cal) ou par téléphone au 1 888 550-6333 ou 1 800 260-7678

DESCRIPTION	NUMÉRO DE FORMULAIRE
<p><b>Étiquette autocollante préimprimée</b>                      Peut être apposée sur une pochette Flexifort ou sur les conteneurs fournis par les clients, comme sur des boîtes.</p>	<p>#33-086-523 (imprimés à l'encre noire)</p>  <p>Perforations d'alimentation</p> <p>Lorsque vous utilisez l'étiquette autocollante Courrier de quartier (33-086-523) avec les conteneurs à paroi rigides de Postes Canada, ne pas retirer l'étiquette autocollante de son support papier; simplement détacher les perforations d'alimentation et insérer l'étiquette dans le porte-étiquette.</p>

Commander des étiquettes au [postescanada.ca/cal](http://postescanada.ca/cal) ou par téléphone au 1 888 550-6333 ou 1 800 260-7678

Les étiquettes doivent entrer dans le porte-étiquette (ou être pliées pour y entrer) sans retirer l'étiquette de son support papier et pouvoir y en être retirées facilement.

- **Conteneurs fournis par Postes Canada :** l'étiquette doit être remplie et placée dans le porte-étiquette de chaque conteneur avant le dépôt.
- **Conteneurs fournis par le client ou pochettes Flexifort :** Placer l'étiquette sur le dessus ou sur le côté et au même endroit sur chaque conteneur. Les étiquettes des pochettes Flexifort doivent être apposées à l'endroit indiqué pour les étiquettes sur chaque pochette.

**REMARQUE :** Il est possible d'expédier vos conteneurs de Courrier de quartier en utilisant un autre service de livraison, tel que les services de colis de Postes Canada (Priorité<sup>MC</sup>, Xpresspost<sup>MC</sup> ou Colis accélérés<sup>MC</sup>). L'étiquette de conteneur du service Courrier de quartier doit être utilisée conjointement avec l'étiquette d'expédition (l'exigence de 22,7 kg pour le poids maximum du conteneur s'applique). L'étiquette de conteneur contient les instructions pour le traitement et la livraison de vos articles pour l'installation de livraison. L'étiquette de conteneur et l'étiquette d'expédition doivent être visibles, toute la surface doit être bien apposée et sans plis et elles doivent être placées côte à côte sur le rabat de la boîte ou sur le plus grand côté du conteneur.

### 3.4 Placement de conteneurs ou des articles empiler en rangées irrégulières dans des unités d'expédition

Les unités d'expédition (monoteneurs ou de palettes) servent à regrouper les conteneurs ou les articles empilés en rangées irrégulières.

Les **unités d'expédition regroupe les conteneur des articles de courrier** qui doivent être mis sur une même *Commande (Déclaration de dépôt)* ou qui doivent être livrés à la même destination (p. ex. tous les articles de courrier destinés à Vancouver arrivent sur une seule palette). Cela réduit la manutention et permet de s'assurer qu'un envoi complet arrive à destination en même temps. Lorsque les palettes sont utilisées pour consolider les pochettes Flexifort, des emballages de type Gaylord doivent être utilisés pour stabiliser ces palettes.

L'**empilage en rangées irrégulières** est un procédé par lequel le courrier est fixé sur une palette ou un monoteneur. Les palettes ou les monoteneurs servent à transporter, en un seul bloc, le courrier de l'établissement de l'expéditeur à l'une des installations de traitement de Postes Canada.

### 3.4.1 REMPLISSAGE DES UNITÉS D'EXPÉDITION

TYPE D'UNITÉ D'EXPÉDITION	EXIGENCES DE REMPLISSAGE DES UNITÉS D'EXPÉDITION		
	DESTINATION	MINIMUM	MAXIMUM
Palette	Tous (lors de l'utilisation des conteneurs)	<ul style="list-style-type: none"> <li>18 conteneur à lettres et à grands objet plats (CLGOP), ou</li> <li>12 conteneurs à grands objets plats, ou</li> <li>500 mm (excluant la hauteur de la palette)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>48 conteneur à lettres et à grands objet plats (CLGOP), ou</li> <li>32 conteneurs à grands objets plats</li> <li>1,5 m (incluant la hauteur de la palette)</li> </ul>
	Courrier empilé en rangées irrégulières	<ul style="list-style-type: none"> <li>pour locale - hauteur 100 mm - une rangée</li> <li>pour acheminement - hauteur 200 mm - deux rangées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>hauteur: 1,5 m</li> <li>poids: 900 kg (la palette de Postes Canada pèse 9 kg)</li> </ul>
Monoteneur	Courrier expédié à l'intérieur de la province de dépôt	<ul style="list-style-type: none"> <li>18 conteneur à lettres et à grands objet plats (CLGOP), ou</li> <li>12 conteneurs à grands objets plats</li> <li>l'empilage en rangées irrégulières - au moins 50 % de la hauteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>48 conteneur à lettres et à grands objet plats (CLGOP) (40 conteneur à lettres et à grands objet plats avec couverture), ou</li> <li>24 conteneurs à grands objets plats ou il doit y avoir un espace d'au moins 25 mm entre le haut du contenu empilé et le dessus du monoteneur</li> <li>l'empilage en rangées irrégulières - hauteur : 1,115 m</li> <li>poids : 900 kg</li> </ul>
	Courrier expédié à l'extérieur de la province de dépôt	<ul style="list-style-type: none"> <li>27 conteneur à lettres et à grands objet plats (CLGOP), ou</li> <li>18 conteneurs à grands objets plats</li> <li>l'empilage en rangées irrégulières - 75 % de la hauteur</li> </ul>	

#### EMBOÏTAGE DES CONTENEURS À PAROIS RIGIDES SANS COUVERCLE

Les clients préparant des envois dans des conteneurs à parois rigides, destinés à un monoteneur d'installation de livraison urbaine ou d'installation de livraison rurale (les deux de niveau 1) doivent emboîter les conteneurs à parois rigides les uns dans les autres sans leur couvercle. Il est recommandé de couvrir les monoteneurs pleins avec du carton pour protéger la charge. Pour l'utilisation des palettes (palettes en bois ou en plastique réutilisables de Postes Canada), il faut utiliser les couvercles si bien que l'emboîtement des conteneurs à parois rigides ne peut être accepté.

### 3.4.2 FIXATION DES PALETTES

#### PALETTES

Toutes les palettes doivent être bien attachées et structurellement solides. Afin de préserver l'intégrité de votre envoi, assurez-vous :

- de recouvrir la palette et son chargement de trois couches de film étirable, ou
- de fixer la charge au moyen de courroies croisées.

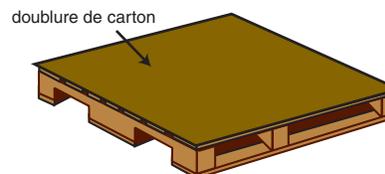
**REMARQUE :** Si des palettes en plastique sont utilisées, il est recommandé de maintenir les conteneurs sur le fond de la palette en enserrant le tout par quatre sangles de serrage. Les courroies métalliques ne sont pas permises.



### 3.4.3 FIXATION DES PALETTES OU MONOTENEURS POUR L'EMPILAGE EN RANGÉES IRRÉGULIÈRES

#### PALETTES

Placez une palette le côté droit vers le haut et insérez une doublure de carton convenable dans le fond pour boucher les ouvertures.

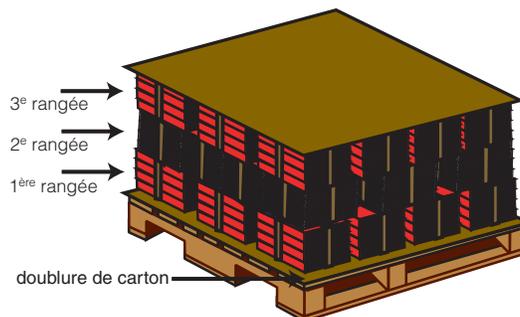


**CRÉATION DE RANGÉES SUR LES PALETTES OU DANS LES MONOTENEURS**

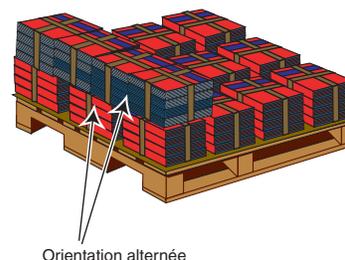
Sur la première rangée, disposez les liasses de courrier dans le sens de la longueur par rapport à la longueur de la palette ou du monoteneur. La palette entière doit être couverte de liasses de courrier. Le centre de la palette ne doit pas être vide. Sur la deuxième rangée, disposez les liasses de courrier dans le sens de la longueur par rapport à la largeur de la palette ou du monoteneur.

Continuez à alterner l'agencement des liasses à chaque rangée et à faire en sorte que la surface des liasses soit uniforme afin de protéger la stabilité de la charge au cours de la manutention.

Les palettes dont la charge dépasse 500 mm de hauteur doivent avoir une doublure de carton au centre pour consolider la charge au cours du transport de la palette. Si un chargement ne mesure que 500 mm, il devrait être assez stable et il n'est pas nécessaire d'insérer une doublure au centre. Lorsque vous utilisez une doublure de carton, orientez les liasses sous la doublure et au-dessus de la doublure dans le même sens plutôt que de les orienter dans le sens opposé.



Lorsqu'on empile du courrier avec dos en rangées irrégulières, on doit placer des doublures en carton au début de chaque nouvelle rangée pour assurer la stabilité de la charge, peu importe si des palettes ou des monoteneurs sont utilisés. Alternez l'orientation des dos pour chaque rangée, en d'autres mots, tournez les livres de 180 degrés plutôt que de 90 degrés comme pour les autres types de courrier.

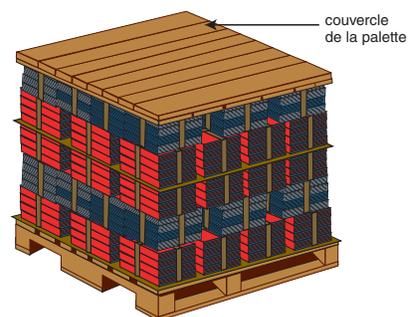


Continuez à ajouter des rangées jusqu'à ce qu'elles atteignent la hauteur maximale ou le poids maximal, selon la première éventualité. Pour le chargement d'une palette, la hauteur comprenant la base et le couvercle de la palette est de 1,5 m. Le couvercle de palette devrait être fait de bois (mais un papier solide ou un carton) sont aussi acceptables).

**FIXATION DES PALETTES**

Cependant, il faut couvrir les palettes remplies en plaçant un couvercle de palette sur le dessus de la charge.

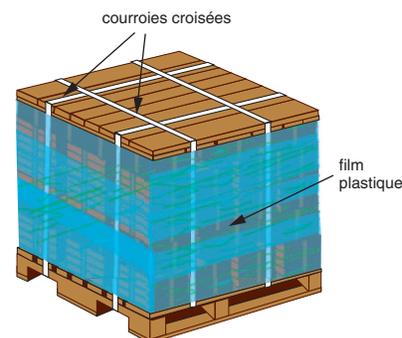
**REMARQUE :** Les monoteneurs sont conçus de sorte qu'il ne soit pas nécessaire de sécuriser davantage leur contenu lorsqu'ils sont empilés correctement en rangées irrégulières.



Toutes les palettes doivent être bien attachées et structurellement solides. Afin de préserver l'intégrité de votre envoi, assurez-vous :

- Entourez la charge de trois épaisseurs de film plastique afin de fixer solidement les palettes du haut et du bas de manière à ce qu'elles consolident la charge et qu'elles empêchent le courrier de bouger.
- Les courroies en métal ne sont pas permises.

**REMARQUE :** Lorsque les articles de courrier sont de forme irrégulière ou ont un fini lustré et risquent de glisser, vous devez également appliquer quatre courroies croisées pour entourer le couvercle de palette et la partie inférieure de la palette afin de bien sécuriser la charge. Pour tous les autres envois, les quatre courroies croisées sont facultatives, mais il est fortement recommandé de les utiliser pour sécuriser davantage la charge.



Postes Canada risque de refuser les palettes dont la charge est mal fixée.

### 3.4.4 ÉTIQUETAGE DES UNITÉS D'EXPÉDITION

Tous les palettes et monoteneurs doivent être étiquetés. Les étiquettes sont générées par l'outil électronique d'expédition de Postes Canada. Nous recommandons que le numéro de la *Commande (Déclaration de dépôt)* soit inscrit sur l'étiquette.

#### SPÉCIFICATION D'ÉTIQUETTES

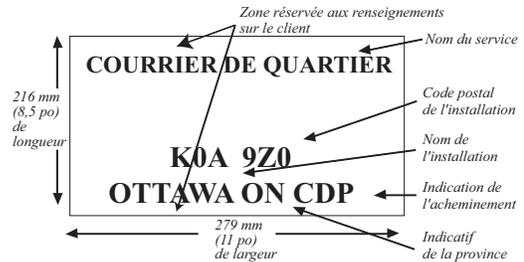
Les étiquettes doivent être blanches et satisfaire aux exigences suivantes :

- mesurer 216 mm de hauteur sur 279 mm de largeur (8,5 po sur 11 po) en format vertical ou en format horizontal;
- être imprimées dans un lettrage en noir dont la taille de la police doit être suffisamment grande pour couvrir toute l'étiquette;
- afficher de façon visible le nom de l'installation (qui doit ressortir par rapport aux autres renseignements);
- être visible sur deux côtés de la palette ou du monoteneur.

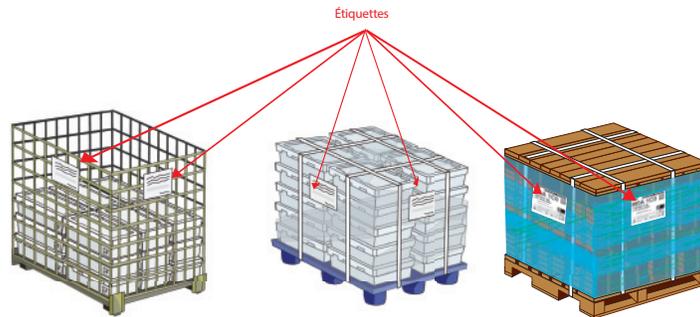
#### Renseignements sur l'acheminement

- le nom du service (Courrier de quartier/Neighbourhood Mail);
- les renseignements sur l'acheminement du STPN, comme suit :
  - le Code postal de l'installation (p. ex., KOA 9Z0);
  - le nom de l'installation (p. ex., OTTAWA);
  - l'indicatif de la province (p. ex., ON); et
  - l'indication de l'acheminement (p.ex., CDP)

#### Exemple d'étiquette



#### Chaque palette ou monoteneur doivent être dotés de deux étiquettes



### 3.4.5 EMPILAGE EN RANGÉES DES PALETTES

Afin d'augmenter l'efficacité et pour faciliter le traitement, plusieurs palettes voyageant à la même destination (selon le Schéma de tri préliminaire national [STPN]) peuvent être empilées ensemble pourvue qu'elles sont fixées ensemble à l'aide de courroies. Exemple : Deux palettes, chacune desservant une succursale distincte peuvent être fixées ensemble à l'aide de sangles aux fins d'acheminement à un dépôt qui dessert les deux succursales.

PALETTE	MONOTENEUR
<p>Les palettes empilées ne peuvent mesurer plus de 1,5 m de haut ou peser plus de 900 kg.</p>	<p>Contrairement aux palettes empilées en deux rangées, chacun des monoteneurs superposés ne doit pas dépasser le poids maximal de 900 kg, donc le poids combiné peut atteindre 1 800 kg.</p>
